

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site		Numéro	T19465
Adresse du site	89, Boulevard Diderot	Hauteur	R+8 (26.17m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	01/05/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/05/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/06/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antenne pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G, 5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 255°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et balcons entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° < 4V/m - 90° < 5V/m - 255° < 4V/m 5G (3500): 0° < 3V/m - 90° < 3V/m - 255° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	28.55m pour les antennes à faisceau fixe 29.20m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts, peintes RAL 7035
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur blanche seront fixés contre 3 cheminées existantes.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	105 BOULEVARD DIDEROT	R+9	OUI	62m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 89 RUE DIDEROT 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

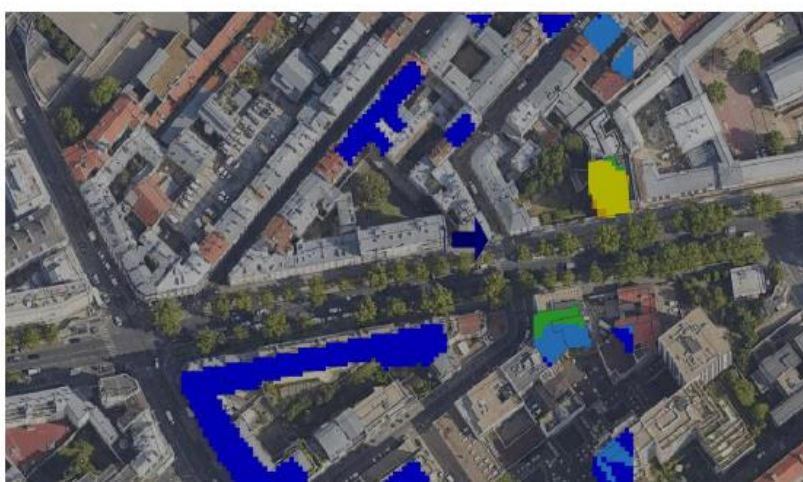
	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 255°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m	22,5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 90°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 89 RUE DIDEROT 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

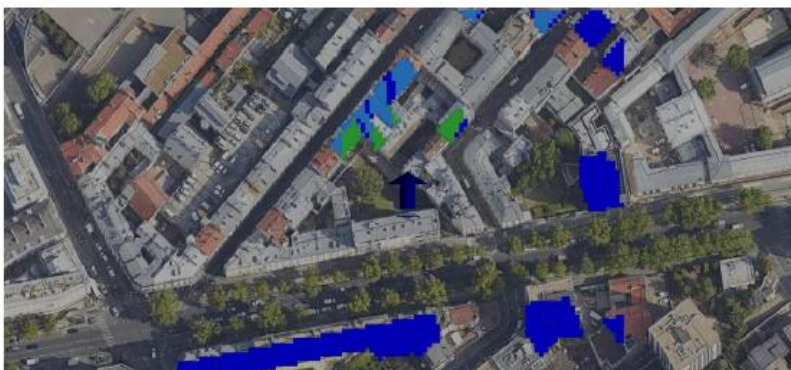
	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 255°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19,5 m	16,5 m	25,5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 90°



Azimut 255°

